



# Aéro-Model Club du Limousin

56 rue des Cèdres - 87280 LIMOGES

LAM Nouvelle Aquitaine

CLUB 0085

Affaire suivie par :

Limoges, le 16/10/2022

Bernard TAUPIN  
Président de l'AMCL  
Les petits Quatre Vents  
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE  
Tél : 05 55 48 03 31  
[contact@amclmodelisme](mailto:contact@amclmodelisme)

Les adhérents de l'AMCL

**Réf.** : BT/AMCL/10-22

**Objet** : Convocation Assemblée Générale 2022

Cher Ami modéliste,

Nous arrivons bientôt à la fin de l'année et il est donc temps d'effectuer le bilan d'activité de notre club. Pour ce faire, nous vous invitons à participer à notre **Assemblée Générale** qui se déroulera le **dimanche 27 novembre 2022**, à partir de 08h45, **Maison des Sports, 35 bd de BEAUBLANC, 87100 LIMOGES**.

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Approbation du CR de l'AG 2021
- Rapport d'activité (résultats sportifs, expos, ...)
- Bilan financier
- Budget prévisionnel
- Montant des cotisations annuelles pour 2023.
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023.
- Projets 2023 (calendrier sportif, stages, ...)
- Modification des statuts : changement d'adresse du siège social.
- Questions diverses
- Renouvellement partiel du comité directeur : 2 postes à pourvoir (2 sortants : Gilles DESBRANDES et Bernard TAUPIN)
- Pot de l'amitié
- Repas au restaurant « la Maison des Saveurs », 74 avenue Garibaldi à LIMOGES.

Si vous souhaitez être candidat au Comité Directeur de l'association, adressez votre proposition de candidature au moyen du bulletin joint à Bernard TAUPIN avant le **vendredi 18 novembre**. Selon nos statuts, "ne peuvent être élus au comité directeur que les membres actifs....de nationalité française jouissant de leurs droits civiques ou les personnes majeures de dix-huit ans révolus de nationalité étrangère à condition qu'elles n'aient pas été condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales".

Si vous ne pouvez être présent à cette Assemblée Générale, complétez le bulletin de procuration ci-joint afin d'être représenté par la personne de votre choix et remettez-le-lui directement ou transmettez-le au président au plus tard le **27 novembre**. Ce bulletin doit être présenté lors de l'A.G. pour que la procuration soit prise en compte. Conformément à nos statuts, un membre ne peut représenter au maximum que deux autres membres.

.../...

Comme chaque année, à l'issue de la réunion, un repas au restaurant vous est proposé. Cette année, c'est le restaurant «la Maison des Saveurs » qui nous accueillera (25,00€ / personne, vin compris). Là encore, n'oubliez pas de réserver votre ou vos repas sur notre site, page « Assemblée Générale 2022 », ou auprès de Bernard au moyen du bulletin ci-joint avant **mardi 22 novembre**.

D'autre part, je vous rappelle la lettre fédérale :

La Loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a introduit de nouvelles dispositions concernant le certificat médical pour les majeurs laissant le soin aux fédérations de décider des dispositions médicales à appliquer selon le profil de ses licenciés et le type d'activité pratiqué.

Dorénavant, après avis de la commission médicale fédérale, le **certificat médical n'est plus obligatoire** et un **questionnaire de santé** adapté à la pratique de l'aéromodélisme a été mis en place avec une **liste de contre-indications** définies par la commission médicale fédérale.

Lors du renouvellement de la licence ou de la prise d'une nouvelle licence, l'adhérent devra attester avoir répondu non à l'ensemble des questions du questionnaire médical et à défaut, devra s'interroger sur son état de santé et obtenir de son médecin un certificat médical.

Enfin, je demande aux **compétiteurs** et **membres du RCSAM** de communiquer à Henri RIVIERE avant l'AG le détail de leurs participations aux concours ou manifestations extérieures, afin de pouvoir préparer le rapport d'activité. Utiliser de préférence le formulaire disponible sur notre site à la page "Assemblée Générale 2022" accessible via la page d'accueil <http://amclmodelisme.fr> .

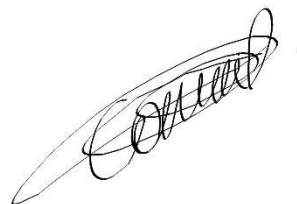
En souhaitant vivement votre présence,

Le Comité Directeur vous adresse ses meilleures salutations modélistes.

Le Président  
**Bernard TAUPIN**



Le Secrétaire,  
**Emmanuel CORNILLE**



---

## POUVOIR DE REPRESENTATION

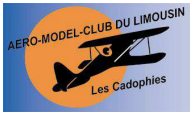


Je soussigné \_\_\_\_\_, donne pouvoir à \_\_\_\_\_ afin de me représenter et voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale du **27 novembre 2022**  
Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature (à faire précéder de la mention "Bon pour pouvoir").

**A remettre à un autre membre du club et à présenter lors de l'Assemblée Générale.**

***Nota : un membre ne peut représenter que deux autres personnes.***



## PROPOSITION DE CANDIDATURE

Je soussigné \_\_\_\_\_, propose ma candidature pour l'élection du Comité Directeur lors de l'Assemblée Générale du **27 novembre 2022**.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature

**A retourner avant le vendredi 18 novembre à :**  
**Bernard TAUPIN – Les petits 4 vents – 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE**



## RESERVATION DE REPAS

Je soussigné \_\_\_\_\_, réserve \_\_\_\_\_ repas au prix de 25,00 € par personne au restaurant « la Maison des Saveurs » le **27 novembre 2021**. Je joins un chèque de \_\_\_\_\_ € à l'ordre de "Aéro-Model Club du Limousin".

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature

**A retourner avant le 22 novembre à :**  
**Bernard TAUPIN – Les petits 4 vents – 87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE**